



Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation
et d'Insertion

DOSSIER DE PRESSE 2016-2017

ESAT

(Etablissement et Service d'Aide par le Travail) AGNELIS



« *Vers un nouvel envol...* »

L'ESAT AGNELIS AUJOURD'HUI

Un établissement géré par l'ALGEEI

L'ESAT Agnelis est un établissement de l'ALGEEI (Association Laïque de Gestion des Etablissements d'Education et d'Insertion), association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle gère 26 établissements et services sociaux et médico-sociaux pour enfants et adultes sur le département du Lot et Garonne essentiellement, un seul établissement se trouvant sur le département des Landes.

ALGEEI : promouvoir et assurer l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle d'enfants et d'adultes handicapés ou rencontrant des difficultés familiales, scolaires, sociales ou médico-sociales

Tel est le but de cette association, née de la Fédération des Œuvres Laïques en 1980.

Sous la présidence actuelle de Mme Danièle BONADONA, l'ALGEEI assure la création, la gestion et le développement des établissements ou services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, en partenariat avec les administrations publiques, les collectivités territoriales ainsi que les représentants des organismes sociaux.

L'ALGEEI assure la prise en charge de plus de 3 000 enfants, adolescents et adultes suivis en cure ambulatoire ou accueillis dans les divers établissements et services spécialisés et emploie plus de 700 salariés.

Un établissement récent, issu du regroupement des ESAT Lamothe Poulin et Pomaret

En 2003, l'association engage une réflexion de fond : les formes d'accompagnement et d'hébergement se devaient d'être graduées en proposant des solutions au plus près de la cité (abandon des internats en structure enfants pour prioriser un accueil de type familial, refonte de l'hébergement des adultes accueillis dans une chambre double voire triple sur des sites isolés, ...).

Ainsi, l'ALGEEI et le préfet du Lot et Garonne décident de regrouper les ESAT de Lamothe Poulin et de Pomaret avec un objectif double : opérer la séparation entre vie professionnelle et vie privée pour les travailleurs handicapés et mutualiser les moyens existants. L'autorisation du regroupement a été effective par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2009.

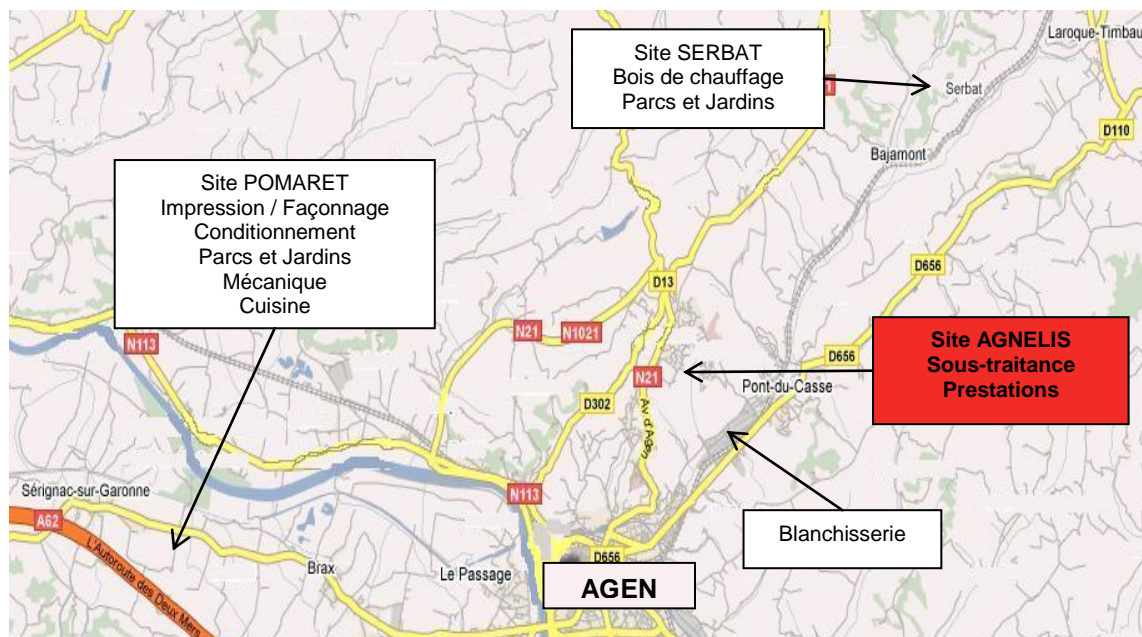
Le regroupement des deux ESAT a été associé à un projet de déménagement dans un nouveau local. Le nouvel ESAT de 150 places a été dénommé « **ESAT Agnelis** ». Ainsi, le choix a été fait de relocaliser les activités sous-traitance et prestations sur un seul site proche d'Agen, soit environ 70 personnes handicapées, en avril 2015.

L'ESAT Agnelis a aujourd'hui une capacité d'accueil de 150 ETP (Equivalent Temps Plein). Les personnes accueillies sur décision de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) sont âgées de 18 à 65 ans. Elles se trouvent dans l'incapacité de se procurer un emploi en entreprise adaptée ou dans le milieu ordinaire de travail.

Les missions de l'ESAT Agnelis sont les suivantes :

- Intégrer professionnellement des personnes dans l'impossibilité, du fait de leur handicap, de se procurer un emploi en milieu ordinaire.
- Favoriser l'insertion professionnelle, soit en milieu protégé soit vers le milieu ordinaire de production.
- Favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des travailleurs handicapés.
- Procurer des activités de soutien à caractère médico-psychologique et socio-éducatif.

L'implantation actuelle distingue quatre sites d'activités :



Un ensemble diversifié d'activités professionnelles pour favoriser l'insertion professionnelle

L'ESAT Agnelis possède maintenant une palette diversifiée d'activités professionnelles exercées par les personnes accueillies :

Activités sur site :

- Atelier Sous-traitance : 50 personnes – 3 Moniteurs d'Atelier (MA)

Cet atelier réalise des travaux précis d'étiquetage, de mise sous pli, d'emballage sous film rétractable, d'assemblage pour des secteurs d'activités diverses (agroalimentaire, mécanique, quincaillerie, imprimerie, énergie...). Les personnes travaillent principalement sur des postes assis.

- Atelier Impression / Façonnage : 10 personnes – 1 MA

L'atelier assure la production de fournitures papeterie (ramette papier, boîte à archives, ...) ainsi que l'impression de tout type de documents sur presses numérique et offset. Fortement mécanisé, cet atelier mobilise des compétences professionnelles proches du milieu ordinaire.

- Atelier Conditionnement : 11 personnes – 1 MA

Les personnes préparent des commandes de fournitures de papeterie et d'hygiène (plus de 100 références) pour différents clients situés sur toute la France puis en assurent l'expédition. L'adaptation au poste permet l'accès à cet atelier à toute personne, qu'elle sache lire / écrire ou pas.

Ateliers intermédiaires :

Dans ces ateliers, le contact client est régulier étant donné que les livraisons sont réalisées en autonomie par les personnes accueillies au sein de l'ESAT.

- Atelier Bois de chauffage : 9 personnes – 2 MA

Les travailleurs en situation de handicap assurent le sciage, le fendage et la livraison de stères de bois de chauffage. Activité saisonnière, elle est très complémentaire des activités Parcs & Jardins.

- Atelier Blanchisserie : 21 personnes – 3 MA

L'atelier dispose d'un matériel performant (machines à laver de 20 à 80 kg avec distributeur programmé des produits, séchoirs de 40 kg, une presse repasseuse calandreuse plieuse, logiciel de

traçabilité du linge...). Il assure des travaux de lavage / repassage pour des collectivités, des entreprises et quelques particuliers.

- Atelier Cuisine : 7 personnes – 1 MA

L'atelier Cuisine assure la production de repas en liaison froide livrés à des collectivités. Il nécessite de bonnes capacités d'adaptation et de gestion du stress.

Ateliers « hors les murs » :

- Atelier Mécanique : 6 personnes – 1 MA

Initialement conçu pour réaliser du petit entretien sur les véhicules de l'établissement, cet atelier a évolué vers des prestations de services dans le nettoyage écologique de véhicules directement sur le parking du client.

- Atelier Parcs et Jardins : 20 personnes – 4 MA

Cet atelier réalise l'entretien des espaces verts (tonte, taille de haies, d'arbustes, ...) pour particuliers, entreprises et collectivités à l'aide d'un matériel performant.

- Atelier Prestations de services : 24 personnes – 2 MA

Deux possibilités de prestations : le détachement en équipe encadrée par un moniteur d'atelier ou le détachement individuel.

Ces prestations sont variables : nettoyage d'abris bus ou de poteaux horaires, conditionnement en fin de chaîne de production, archivage numérique... Leur point commun réside dans l'ouverture au milieu ordinaire puisqu'elles sont systématiquement réalisées dans les locaux du client.

Le détachement individuel (ou la mise à disposition) est l'outil « passerelle » vers un travail en CDI.

La personne est placée sous la responsabilité de l'entreprise. Un suivi régulier est organisé par l'Educateur Technique Spécialisé (ETS) et la psychologue de l'établissement.

Toutes ces activités entrent dans le champ du budget commercial de l'ESAT qui vend ainsi ses prestations aux entreprises, collectivités ou particuliers.

Les professionnels assujettis à l'obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés peuvent ainsi s'acquitter de cette taxe partiellement en travaillant avec un ESAT.

Les 150 personnes accueillies sont encadrées par 37 professionnels notamment 2 Educateurs Techniques Spécialisés, 18 moniteurs d'ateliers, une psychologue et une assistante sociale.

UN PARTENARIAT ETOFFE ET DIVERSIFIE

Le réseau de partenaires s'articule autour de quatre axes forts :

1. Le développement de partenariats institutionnels est indispensable au bon fonctionnement de l'établissement. Nous entendons par partenaires institutionnels tous les acteurs qui ne sont pas directement au contact des personnes en situation de handicap et des professionnels de l'accompagnement : la MDPH, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Général, ...
2. La démarche de partenariat dans le champ social s'est développée à partir des lois de décentralisation. Les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs sociaux sont de plus en plus complexes. L'objectif de ce partenariat est ainsi de permettre à la personne en situation de handicap de maintenir voir de consolider ses liens tant dans les relations sociales que dans sa vie professionnelle. Depuis plusieurs années, le **CHVS de l'agenais** est un des partenaires privilégié qui crée le lien entre les différents acteurs (famille, tuteurs...).
3. Au regard de l'évolution des troubles et pathologies des populations accueillies au sein de l'établissement, nous devons adapter un parcours de soins plus spécifique à la personne en situation de handicap. Le partenariat médical a pour objectif de répondre aux différents manques au sein de notre structure pour un accompagnement de soins en continu :
 - La médecine du travail
 - Le Centre de Santé
 - Le Centre Hospitalier Départemental La Candélie (CMP...)
 - SAMSAH.
4. L'ESAT développe des partenariats économiques avec les établissements privés ou publics dans le but de pérenniser l'activité de production et de créer un lien avec le monde du travail. Les ateliers répondent aux entreprises et aux collectivités pour lesquels des devis sont élaborés avec des cahiers des charges bien spécifiques (ERDF, BMS...). Ces marchés sont souvent annuels et réactualisés. Une clientèle de particuliers est aussi active.

Dans le cadre de l'insertion des travailleurs handicapés en milieu ordinaire, l'ESAT a su créer différents partenariats qui permettent de suivre les projets de détachement de travailleurs extra muros : des prestations de services avec encadrement, des conventions de stage ou des mises à disposition sont ainsi instaurées, signées par le travailleur, l'entreprise et la direction de l'ESAT. Depuis plusieurs années différents partenariats ont été mis en place avec des entreprises comme CILGERE par exemple.

Une mise à disposition aboutissant à un emploi : l'exemple de CILGERE

Témoignage de Catherine FAUGE, Adjointe de Direction

« Nous remercions toute l'équipe de l'ESAT Agnelis pour cette magnifique collaboration d'insertion de Karine, un challenge novateur et réussi. Certes la prise de ce poste nous a paru un peu difficile au début, mais avec beaucoup de persévérance, de patience, de pédagogies et d'accompagnement cela a abouti à cette insertion au sein de notre Association CILGERE.

Encore aujourd'hui, nous demandons et aidons Karine à apprendre afin de s'épanouir et d'avancer dans sa vie professionnelle et privée.

Nous sommes fiers et heureux d'avoir aidé une personne en difficulté à s'insérer dans sa vie professionnelle et être plus autonome. Cette démarche d'intégration conforte la dynamique de CILGERE dans sa politique de promotion de mixité et de diversité au sein de son Groupe.

Nous encourageons l'ESAT Agnelis à continuer dans leur parcours d'insertion de nouveau collaborateur en créant de nouveaux métiers administratifs plus encadrés au sein de leur nouvelle structure. »

NOS DEVELOPPEMENTS EN 2015 - 2016

Déménagement sur le site Agnelis

Depuis le 7 avril 2015, le site Agnelis est fonctionnel. Situé à proximité de l'hôpital d'Agen sur la commune de Foulayronnes, ce bâtiment est constitué de 3 plateaux de 1200 m² regroupant :

- les activités sous-traitance et prestations de service (environ 70 personnes),
- les services administratifs et comptables (une vingtaine de personnes).

Attenante à ce bâtiment, une maison de 200 m² est réservée au service médical et paramédical de l'ESAT Agnelis qui permettra d'assurer une bonne cohérence dans notre accompagnement.

Cette opération aura coûté 2.5 M€ financée par l'ALGEEI, par emprunt bancaire et par la perception de subventions des groupes REUNICA, B2V, MALAKOFF MEDERIC et IRCEM octroyées par l'intermédiaire du CCAH (Comité national de Coordination de l'Action pour le Handicap).

Cette initiative nous permet ainsi de renforcer les droits des personnes handicapées, notamment l'autonomie et le libre choix :

- Autonomie par l'accessibilité aux transports en commun ou encore la possibilité de déjeuner à l'extérieur le midi,
- Libre choix par l'élargissement des activités professionnelles, des activités de soutien, ...

Véritable outil favorisant l'intégration sociale et professionnelle, il nous reste à chacun à trouver nos marques. Nous nous retrouverons prochainement pour l'inauguration.

DIFFERENT & COMPETENT : la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)

En Juillet 2014, l'ALGEEI a adhéré au Groupement de Coopération Sociale et MédicoSociale (GCSMS) Aquitain Différent et Compétent. Cette structure regroupe plus d'une quinzaine d'associations gestionnaires (soit plus de 65 établissements médicosociaux) sur la région aquitaine et fait partie d'un réseau national représentant plus de 340 établissements (ESAT, Entreprise Adaptée, Institut Medico-Educatif (IME)...).

Le dispositif « Différent & Compétent » est une initiative développée par 47 ESAT de Bretagne en 2002 qui vise à promouvoir la reconnaissance et le développement des compétences et des acquis professionnels, dans une dynamique de Formation Tout au Long de la Vie ; accessible à chacun, quel que soit le niveau de performance opérationnelle.

Ce dispositif s'appuie sur le décret du 20 mai 2009, relatif à la formation, à la démarche de reconnaissance des savoir-faire et des compétences et à la validation des acquis de l'expérience des travailleurs handicapés accueillis en ESAT.

Nous parlerons ici de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE). A la différence de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), il s'agit de valider qu'une personne maîtrise partiellement certaines compétences d'un référentiel métier sans pour autant s'engager dans une qualification de niveau 5 (CAP) ou supérieur. Cette démarche est ouverte et accessible à toute personne accueillie en ESAT ou IME, quel que soit son niveau.

Ainsi, en septembre 2016, 11 personnes accueillies au sein de l'ESAT Agnelis ont reçu une RAE des mains de l'Education Nationale, RAE attestant que chacun maîtrisait plus de 80 à 85% d'un référentiel métier type Gestion des Systèmes Industriels, Agent de Propreté ou encore Agent de Textiles.

L'ESAT AGNELIS DEMAIN

L'ESAT Agnelis a engagé une réflexion de fond sur la période 2014-2019 autour de 4 thématiques :

1. L'insertion professionnelle : notre objectif est de dynamiser le parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes accueillies.
2. Le handicap psychique : Le nombre de personnes ayant ce handicap et accueillies au sein de l'ESAT Agnelis augmentant, il est nécessaire d'accroître nos compétences et de réadapter notre accompagnement.
3. Les personnes vieillissantes : les travailleurs de plus de 50 ans représentent 1/3 des personnes accueillies. Nous souhaitons évaluer plus rapidement les signes de vieillissement afin d'adapter leur poste de travail et préparer avec eux la retraite autour d'un atelier spécifique.
4. La gestion des paradoxes et la réflexion éthique : notre volonté est de permettre aux professionnels de l'établissement de prendre du recul sur des situations d'accompagnement complexes.

DUODAY#2 : RDV le 30 mars 2017 !

Ce projet, reconnu et sélectionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) lors de l'Appel à Projets « Centre Ressources pour personnes handicapées » en juillet 2015, est à mettre en corrélation avec la thématique : Insertion professionnelle.

L'ESAT Agnelis a résolument inscrit comme objectif dans son nouveau projet d'établissement, l'insertion professionnelle des personnes accueillies dans le milieu ordinaire de production. Pour se faire, nous avons rédigé un plan d'actions dans lequel apparaît notamment la recherche d'adéquation entre les demandes des entreprises et les profils de personnes proposées par l'ESAT Agnelis. Il apparaît notamment opportun de constituer un « Club Entreprises 47 » ayant pour vocation d'accueillir des chefs d'entreprise ayant déjà favorisé l'intégration des personnes en situation de handicap et d'autres encore hésitants envers cette démarche. L'objectif est de lever les verrous à l'insertion et à la méconnaissance du handicap.

Afin d'être incitatif et constituer un « pool » d'entreprises partenaires, nous avons proposé à l'ARS Aquitaine, lors d'une procédure d'Appel à Projets, **l'organisation pour la première fois en France d'une journée « DUODAY »**, manifestation déjà organisée en Belgique et en Irlande. Le principe consiste à organiser des duos sur un jour avec une personne en situation de handicap en stage et le titulaire du poste. Cette journée implique une participation active aux tâches habituelles du travailleur de l'entreprise, voire lorsque la chose n'est pas possible, la réalisation d'une observation de son travail.

Quels objectifs ?

Le DUODAY est une action de sensibilisation des entreprises au travail des personnes en situation de handicap. Concrètement, cette opération permet de découvrir (ou redécouvrir) que les personnes porteuses d'un handicap ont des compétences.

Mais aussi...

- Découvrir le réseau de professionnels qui travaillent à l'intégration des travailleurs handicapés,
- S'interroger sur la gestion du handicap en entreprise, la responsabilité sociétale et l'existence d'un vivier de compétences peu exploité,
- Permettre la découverte d'un poste de travail à une personne accueillie en Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Cette action est résolument ouverte aux autres ESAT du Lot-et-Garonne afin d'élargir les profils des candidats au stage.

Le 24 mars 2016, pour la 1^{ère} édition, 80 duos ont été constitués auprès de 28 entreprises ou collectivités qui représentaient 7 secteurs d'activités et 16 métiers différents. 100% des personnes interrogées (salariés ou personnes en situation de handicap) souhaitent renouveler l'expérience. 1 personne en situation de handicap sur 3 n'avait jamais fait un stage en entreprise. 9 salariés sur 10 ont changé de regard par rapport à l'emploi de personnes en situation de handicap.

A l'issue de cette 1^{ère} édition, 4 stages ont été effectués et 3 mises à disposition ont pu être réalisées. Cette 1^{ère} édition était une vraie réussite : de belles rencontres et une réelle valorisation des personnes

Nous vous donnons rendez-vous le 30 mars 2017. N'hésitez pas à vous inscrire sur notre site Internet : www.duoday.fr

CONTACT PRESSE

Stéphane CORNUAULT
Directeur ESAT AGNELIS
stephane.cornuault@algeei.org
Tel : 06-60-46-40-87